



Gabon

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2013-2015)

Nom du point focal: Ms TOGO Hortense
Organisation: Minist
Titre / Position: Directeur Général, Coordonnateur de la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophe
Adresse de Courriel: hortense.togo@yahoo.fr
Téléphone: 00241 06 13 78 88 / 00241 07 63 30 97

Période couverte par le rapport: 2013-2015
Rapport d'évaluation: Final
Dernière mise à jour le: 30 December 2014
Date d'impression: 23 April 2015
Reporting langue: French

A National HFA Monitor update published by PreventionWeb
<http://www.preventionweb.net/english/hyogo/progress/reports/>

Objectifs stratégiques

Objectifs Stratégiques 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

Le Renforcement du cadre institutionnel et législatif intégrant les notions de risque de catastrophe: le Schéma directeur national d'aménagement du territoire; la prise en compte des changements climatiques dans le nouveau code de l'environnement; l'adoption et la promulgation de la loi d'orientation de développement durable, le code pétrolier adopté en 2014, le décret n° 0192/PR/MISPID du 22 mai 2012 portant attributions et organisation du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation (prévention des risques et protection civile)/ Révisé par décret n° 0333/PR/MISPID du 28 février 2013 (protection civile); le plan national climat; la seconde communication nationale du Gabon sur les changements climatiques; le plan national de contingence; la stratégie d'investissement humain (pacte social et de solidarité), l'élaboration de la stratégie nationale d'adaptation du littoral gabonais face aux changements climatiques; la stratégie, l'organisation et les procédures du mécanisme de développement propre au Gabon; le programme national de sécurité alimentaire; le plan d'action national d'adaptation contre les changements climatiques; la stratégie et le programme d'action national sur la diversité biologique; le renforcement du programme national de lutte contre le SIDA; les programmes nationaux de lutte contre, les épidémies (Ebola, poliomyélite, etc.), le paludisme; le plan de développement des infrastructures ainsi que le schéma directeur des eaux pluviales et des eaux usées de Libreville.

Objectifs Stratégiques 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

la plate-forme nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophe créée par le décret n° 0672/PR/MISPID du 16 mai 2011; L'Arrêté n° 0007/MISPID du 14 mars 2013 portant organisation et fonctionnement du Comité Provincial de la Plate-forme Nationale PRRC; le Comité Interministériel d'Experts en gestion des situations d'urgence créé par arrêté n° 00979/PM/MISPID du 11 novembre 2012; création de nouvelles agences nationales telles que celles relatives à la sécurité alimentaire, aux Etudes et Observations Spatiales(AGEOS); à l'Urbanisme, travaux topographiques et cadastre (ANUTTC), aux grands travaux (ANGT) à l'Unité de Coordination des Etudes et des Travaux (assainissement des

bassins versants et des zones à risque); à la mise en place d'une équipe renforcement du Laboratoire de contrôle phyto sanitaire.

Objectifs Stratégiques 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

les mesures préventives intégrées dans le cadre de gestion des surveillances épidémiologiques; les Activités au sein de la Plate-forme sur les risques sectoriels tels que nucléaire, radiologique, chimique et biologique; la mise en œuvre du plan national de contingence notamment les plans opérationnels sectoriels (prévention, intervention et réhabilitation) et la création en cours d'une commission nationale permanente de gestion des catastrophes pour remplacer le Comité interministériel d'experts en gestion des situations d'urgence élaboration en cours: de la cartographie des risques de la ville de Libreville et de ses environs et de ses plans de prévention des risques majeurs tels les inondations et les glissements de terrain; du plan de prévention et de riposte à la fièvre hémorragique à virus Ebola, cartographie des sites accidentogènes; programme de construction des infrastructures (ANGT).

Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.

Indicateur 1

Il existe la politique nationale et le cadre d'action légale de réduction de risque avec les responsabilités décentralisées et les capacités à différents niveaux.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans les décisions de planification et d'investissement public? Oui

Plan national de développement	Oui
Stratégies sectorielles et plans	Oui
Stratégies et politiques en matière de changement climatique	Oui
Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté	Oui
Bilan commun des pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP/PNUAD)	Non
Politique de défense civile, stratégie et planification des interventions d'urgence	Oui

Des dispositions législatives et/ou réglementaires ont-elles été prises pour la gestion des risques de catastrophe? Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des

indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le plan stratégique Gabon émergent (2012 - 2016) a été élaboré pour soutenir le projet de société du Président de la République: l'avenir en confiance / avec trois piliers (Gabon vert, Gabon Industrie et Gabon des Service) . Le premier pilier intègre le développement durable. Des stratégies sectorielles en matière de santé, agriculture-élevage, environnement, éducation, etc, sont développées. La stratégie de la lutte contre la pauvreté connaît des progrès de mise en œuvre à travers la stratégie d'investissement Humain (Pacte social et de solidarité). La mise en œuvre du plan national de contingence est partielle (cas de la gestion de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola). Renforcement de la structure de protection civile/ élaboration en cours de plans d'urgences; renforcement des capacités du service médical d'assistance médicale d'urgence et du corps des sapeurs pompiers.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

La mise en œuvre du Plan national de contingence est lente. Le financement des activités de la plate-forme nationale pour la Prévention et la réduction des risques de catastrophes est minime. L'élaboration de la stratégie RRC et son programme d'action, la cartographie des risques, les systèmes d'alerte précoce, la sensibilisation des populations, les plans d'urgences, etc demeurent à ce jour des projets et programmes en cours de réalisation pour l'année 2015. La Budgétisation par Objectifs de Programme (BOP) intègre les programmes de prévention et de gestion des catastrophes, toutefois, il est indispensable que les objectifs retenus en matière de RRC soient financés de manière conséquente. Il est indispensable pour les organismes partenaires de soutenir les pays dans la recherche des financements et le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion de la RRC.

Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction de risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Quelle est la part des budgets affectée, d'une part, à la réduction des risques et, d'autre part, aux interventions et aux opérations de reconstruction?

	La réduction des risques / prévention (%)	Secours et de reconstruction (%)
Budget National	2,9%	2,9%
Budget décentralisé / sous-national	0%	0%

Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La RRC est intégrée dans plusieurs secteurs mais avec des moyens très limités. Le faite de l'inexistence des budgets décentralisés et de l'absence des textes réglementaire sur le transfert des compétences au niveau des collectivités locales pour la RR. Cependant, des budgets minimales existent pour les services déconcentrés (santé, agriculture, forêts, éducation, etc.).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

les secteurs transport , agriculture et infrastructures connaissent de véritable progrès: la production agricole est en déclin moins de 5% du PIB du à l'absence de méthode moderne dans les exploitations rurales et le nombre L'infime exploitation agro-industrielle fait que le pays est tourné vers l'importation de produits agro-alimentaires

d'où l'élaboration de stratégie cible de développement du secteur agricole pour l'aménagement des terres agricoles et les infrastructures logistiques associées ainsi que la carte pédologique des terres agricoles et le plan d'affectation des terres en en d'accroître la sécurité alimentaire.

le secteur Transport se développe avec le secteur infrastructures à travers le schéma national des infrastructures élaboré par l'agence national des grands travaux (ANGT) pour désenclaver le pays par l'agrandissement du réseau routier, le développement d'une offre d'électricité durable et la construction des infrastructures numériques, le développement de la politique de décentralisation conduisant aux transfert des compétences progressives au sein des collectivités locales.

Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les autorités locales disposent-elles de responsabilités et de crédits réguliers/systématiques en matière de réduction des risques de catastrophe? Non

Législation (Les autorités locales disposent-elles d'un mandat en matière de réduction des risques de catastrophe en application d'une législation spécifique?)

Oui

Crédits budgétaires régulièrement alloués aux autorités locales en vue de la réduction de risque de catastrophe

Non

Estimation du pourcentage des budgets locaux alloué à la réduction des risques de catastrophe

0%

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour

contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'arrêté n° 0007/MISPID/DGPR du 14 mars 2013 portant organisation et fonctionnement du comité provincial de la Plate-forme Nationale pour la Prévention et la RRC.

Loi relative aux plans d'exposition aux risques, le texte en cours relative au transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation est en cours d'adoption.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

des activités sectorielles (santé, éducation, environnement, transport, Equipement, forces de défense et sécurité, etc.) peuvent être réalisées par les services déconcentrés alors que les administrations locales ne disposent pas de moyen pour répondre aux activités relatives à la RRC.

Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction de risque fonctionne

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les organisations de la société civile, les institutions nationales de planification et de financement, et les organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont-elles représentées dans la plate-forme nationale? Oui

Membres de la société civile (les dénombrer)

5

Institutions nationales de financement et de planification (indiquez des nombre absolus)

1

Organismes sectoriels (les dénombrer)

20

Secteur privé (les dénombrer)	2
Institutions scientifiques et universitaires (les dénombrer)	2
Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)	1
Autres (veuillez préciser)	0

De quelle autorité la coordination des actions de réduction des risques de catastrophe relève-t-elle?

Dans le Cabinet du Premier Ministre/Président	Non
Dans l'unité de planification et/ou de coordination centralisée	Non
Dans le Département de la protection civile	Non
Dans le Ministère de la planification environnementale	Non
Dans le Ministère des finances	Non
Autres (veuillez préciser)	dans le Ministère en charge de la Réduction des Risques de Catastrophe (Intérieur)

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

la Plate-forme Nationale pour la prévention et la RRC comprend: un comité de pilotage, une coordination nationale de tous les acteurs impliqués dans la RRC, un secrétariat permanent et des comités provinciaux. Elle est présidée par le Ministre en charge de la Prévention et de la RRC. Un budget minimal de 44 920 dollars (22 460 000 francs CFA) pour le fonctionnement de la Plate-forme en 2014, montant revu à la baisse 17,8 % (18 460 000 f. cfa)en 2014.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

cette structure de coordination multi-sectorielle n'a pas encore réussi à fédérer l'ensemble des acteurs impliqués dans la RRC. le travail se poursuit à ce niveau car le cadre institutionnel y est adapté. Il est nécessaire de renforcer la coordination et le partenariat avec le secteur privé et les organismes ; de renforcer les capacités de la structure et surtout de pouvoir rendre opérationnelle les structures locales.

Priorté d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futures dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

Des données nationales d'évaluation multirisque permettent-elles d'éclairer les décisions de planification et de développement? Non

Evaluation multirisques	Non
% d'écoles et d'hôpitaux évalués	1,32%
Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)	10
Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.	Non
Les normes nationale convenue pour l'évaluation des multi risques	Non
Évaluation des risques conservée dans une base de données centralisée (institution responsable)	Non
Format uniformisé pour l'évaluation des risques	Non
Format d'évaluation des risques personnalisé par l'utilisateur	Oui
Les risques futurs/probables sont-ils évalués?	Non

Veillez énumérer les secteurs ayant déjà utilisé des évaluations des risques de

catastrophe comme prérequis à la programmation et à la planification du développement sectoriel.

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La majorité des investissements en matière de santé est destiné aux infrastructures. Plusieurs hôpitaux (CHUL, CHUA, CHUO) ont été construits et équipés. les soins préventifs représentent 7, 1% du budget alloué.

Pour ce qui concerne le secteur éducation quelques écoles exposées aux risques sont pris en compte dans le cadre de nouveaux aménagement pour renforcer la résilience dans le cadre de la modernisation des infrastructures.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

ces sites hospitaliers et scolaires posant quelques difficultés dues tantôt à la contamination à l'amiante ou exposés aux inondations , glissements de terrain, court-circuit électrique sont intégrés dans le vaste programme de modernisation des infrastructures du pays.

Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futures dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

Les pertes et aléas dus aux catastrophes sont-ils systématiquement enregistrés et analysés? Non

Des bases de données des pertes dues aux catastrophes existent et sont régulièrement mises à jour.	Non
Des rapports sont produits et utilisés pour la planification par les ministères des finances, de la planification et des différents secteurs (à partir des bases de données sur les catastrophes et les systèmes d'information)	Non
Les aléas font l'objet d'un suivi cohérent au travers des localités et des subdivisions territoriales	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

les pertes et les aléas liés aux catastrophes sont partiellement enregistrés et analysés au niveau national. Absence d'une banque de données limite le travail de collecte et d'analyse des données recueillies.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

le programme prévention et gestion des catastrophes pour l'année 2015 prévoit la mise en place de mécanisme d'enregistrement et d'analyse des données à travers la gestion d'un logiciel des sinistrés.

Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futures dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir? Non

Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement	Non
Préparation au niveau local	Oui
Systèmes et protocoles de communication utilisés et mis en application	Non
Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

les systèmes d'alerte précoce n'existent pas à l'exception de la diffusion du bulletin météorologiques. Toutefois la Croix Rouge Nationale travaille avec les communautés et a formé un nombre important de bénévoles pour aider les populations à mieux se comporter pour prévenir les risques et affronter les sinistres. Des stratégies et des programmes sont élaborés ou en cours d'élaboration avec des programmes de mise en œuvre.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

le programme relatif à la mise en place de système d'alerte précoce est intégré comme objectif à réaliser en 2015 dans le cadre de la Budgétisation par objectif de programme (BOP).

Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques

trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction de risque.

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Votre pays participe-t-il à des actions régionales ou infrarégionales de réduction des risques de catastrophe? Oui

Mise en place et maintien de suivi des aléas au niveau régional	Non
Évaluation des risques au niveau régional ou infrarégional	Non
Alerte rapide régionale ou infrarégionale	Non
Définition et mise en œuvre de protocoles pour le partage transfrontalier d'informations	Non
Mise en place et affectation de ressource aux stratégies et au cadres d'action régionaux et infrarégionaux.	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Dans le cadre des CERs(communautés économiques régionales), la CEEAC a mis en place une Plate-forme régionale Afrique Centrale RRC qui a adopté d'une stratégie RRC et un plan d'action pour la préparation et la réponse aux catastrophes. Des consultations sont organisées pour partager les informations et voir dans quelles mesures activer la mise en place de mécanismes transfrontaliers pour gérer les catastrophes tels la mise en place d'un centre régional climatique, la création d'une Ecole régionale de protection civile.

le pays participe à ces programmes et projets, cas de la RRC, les épidémies et épizooties (grippe aviaire).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui

expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Cette initiative louable permettra de développer les mécanismes transfrontaliers. A ce niveau, la coordination est renforcée même s'il manque de base de données suffisamment fiable.

la contribution de chaque pays est nécessaire pour renforcer les mécanismes de RRC.

Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futures dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes? Non

La diffusion proactive de l'information	Non
Mise en place de mécanismes d'accès/diffusion (Internet, programmes d'information radiotélévisés)	Non
Les informations sont diffusées avec directives proactives de gestion des risques de catastrophe	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des stratégies et des programmes sont à élaborer pour renforcer les mécanismes d'alerte à travers la diffusion d'informations pour alerter les populations des dispositions à prendre en cas de catastrophes.

la diffusion de l'information se fait pour sensibiliser les populations lors des épidémies ou des programmes de vaccinations. Il est nécessaire et indispensable de la renforcer et de la vulgariser pour permettre aux populations d'accéder à

l'information sur la RRC.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Mettre en place un système de collecte et d'analyse d'information et de créer un centre d'appel d'urgence ainsi que des réseaux de communication.

Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction de risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale? Oui

À l'école primaire	Oui
Au secondaire	Oui
Programme de l'université	Non
Dans l'enseignement professionnel	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'Etat a investi près d'un milliard deux cent millions de f. cfa pour l'élaboration de

curricula sur la RRC dans les secteurs scolaires primaires, et secondaire (technique).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Intégrer la notion de RRC dans programmes scolaires et universitaires est un acquis. Des curricula sont élaborés et des plaidoyers sont engagés pour permettre à ce secteur de se doter du matériel d'éducation approprié.

Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de la rentabilité sont développés et renforcés.

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futurs dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national alloué à la recherche appliquée? Non

Recherche sur les programmes et les projets	Non
Mise en application/utilisation de résultats de recherche, produits ou études par des institutions publiques et privées	Non
Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clés (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

les Etudes sur les coûts et les bénéfices ne sont pas encore réalisés. Les financements de la recherche sur la RRC sont infimes. Quelques travaux sont réalisés par la recherche scientifique (CENAREST) et les universités (Département de Géographie de l'UOB)

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

Des stratégies et des programmes sont élaborés pour permettre à la Recherche de faire des études dans le domaine de l'environnement (érosion côtière, zones à risques, écosystèmes fragile, etc.) pour la compréhension et la gestion des risques de catastrophes.

Un financement conséquent de la recherche et une coordination plus adéquates des équipes pluridisciplinaires sont nécessaires.

Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futures dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

Les campagnes d'éducation du public sur la réduction des risques de catastrophe destinées aux collectivités et autorités locales exposées incluent-elles les risques de catastrophe? Non

Campagnes d'éducation du public pour mieux sensibiliser aux risques

Oui

Formation du gouvernement local

Non

Gestion des catastrophes (préparation et intervention d'urgence)

Oui

Gestion préventive des risques (risques et vulnérabilités)

Oui

Directive pour la réduction des risques

Non

Accessibilité de l'information sur la réduction de risque de catastrophes au niveau des communautés Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les campagnes de sensibilisation se font en milieu urbain notamment dans le cadre des épidémies et épizootie . Insuffisance de moyens pour une meilleure couverture du territoire national. Nécessité de faire de la sensibilisation une activité permanente de la RRC pour mieux informer les populations sur les risques encourus.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Recherche de financement et de partenariat pour augmenter le nombre de campagne de sensibilisation en milieu rural tout en développant une véritable synergie entre les différents acteurs.

Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et les plans d'environnement incluant la planification, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futures dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes? Non

Législation pour la protection des espaces	Oui
Paiements pour les services des écosystèmes	Non
Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)	Oui
Evaluation des impacts environnementaux	Oui
Projets et Programmes sur le changement climatique	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'appropriation par le Gabon des effets de changements climatiques est concrétisé par le plan national climat qui prend en compte le développement économique, le social, l'environnement et les aléas climatiques aussi un grand nombre de projets et études ont été réalisés notamment le plan d'affectation des terres pour une meilleure maîtrise des sols, vu la vulnérabilité de ses côtes, une stratégie nationale d'adaptation, de même l'intégration dans le nouveau code de l'environnement des

notions de changements climatiques et enfin l'appropriation dans divers secteurs de l'évaluation de l'analyse environnementale intégrant la spécificité climatique.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

L'un des défis majeurs est d'augmenter les financements et les capacités opérationnelles pour une meilleure prise en compte de la RRC dans la mise en œuvre des plans et politiques de gestion de ressources naturelles et environnementales.

Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque.

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers? Non

Assurances pour les cultures et les propriétés	Non
Plans de garantie de l'emploi intérimaire	Non
Transferts d'argent sous réserve ou non	Non
Microfinancement (épargne, emprunts, etc.)	Oui
Micro assurances	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de

progrès.

Le DSCR est mis en œuvre à travers la stratégie d'investissement humain et d'autres programmes notamment les infrastructures, l'aménagement du territoire, etc. Ce mécanisme n'intègre pas la notion de réduction de la vulnérabilité de population à risque mais plutôt de réduction de la pauvreté. Des programmes plus récents émanant du PSGE ont permis d'intégrer la résilience des infrastructures due à l'exposition du pays aux risques de catastrophes naturelles.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Pour remédier à cette situation, la notion de réduction de la vulnérabilité doit être clairement incorporée dans les politiques et plans sociaux. Le plan national climat intègre les aspects de vulnérabilités dus aux changements climatiques dans les secteurs de production.

Indicateur 3

Des politiques et des plans sectoriels, d'économie et de production sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les risques et bénéfices de la réduction de risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics? Oui

Systèmes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction de risque de catastrophes

Oui

Veillez fournir des exemples spécifiques (infrastructures publiques, transports et communication, ressources économiques et facteurs de production

Investissements dans la modification des

Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La protection des activités et des secteurs de production les plus vulnérables n'est pas suffisamment prise en compte pour des raisons évidentes de coûts additionnels que cela nécessite. Les plans d'investissement publics n'intègrent pas les aspects relatifs à la modification dans le sens de la RRC. Cependant, les nouveaux investissements intègrent la résilience (routes, hôpitaux, écoles, etc.)

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Pour réduire les impacts engendrés par les catastrophes et s'inscrire dans la durabilité, il convient de mettre l'accent sur la protection des activités et des secteurs de production les plus vulnérables et de prendre en compte le coût des modifications liées à la RRC.

Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction.

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futures dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables? Oui

Investissements dans les infrastructures de

Oui

drainage dans les zones inondables	
Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains	Non
Formation des maçons aux technologies de construction sûres	Non
Distribution de terres sans risque aux ménages et aux collectivités à faible revenu	Oui
Intégration de risque dans la réglementation relative au zonage des terres et à l'aménagement immobilier privé	Non
Réglementation de la délivrance des titres de propriété	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

le schéma directeur d'assainissement de Libreville, le schéma directeur national de l'aménagement du territoire, le plan national d'affectation des terres/ la planification et la gestion des établissements humains intègrent les éléments de RRC par des programmes de déguerpissement des populations des zones à risques, l'élaboration du schéma directeur des Eaux pluviales et usées de Libreville et ses environs, l'adoption de la loi n° 002/2014 du 1er août 2014 portant orientation du développement durable en République Gabonaise et du décret n° 0261/PR du 01/08/2014 portant promulgation de la loi n° 0007/2014 relative à la protection de l'environnement en République Gabonaise.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Les problèmes rencontrés dans la planification et la gestion des établissements humains est celui de l'insuffisance des terrains viabilisés. pour réduire la vulnérabilité des population et de l'environnement, la planification et la gestion de ceux ci ont été pris en compte dans les différents plans dont certains sont en attentes de mise en oeuvre.

Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les programmes après l'apparition de catastrophe intègrent-ils explicitement un budget pour la réduction des risques de catastrophe et un relèvement résilient? Oui

% des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes	
--	--

Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe des autorités locales pour les opérations d'intervention et de relèvement	Non
---	-----

Évaluation des risques lors de la planification des opérations de relèvement et de reconstruction avant et après catastrophe	Non
---	-----

Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe	Non
---	-----

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'Etat a mis en place un Fonds de Concours pour risque alimenté par le budget national pour un montant ramené à un milliard de francs cfa en vue d'aider les populations exposées ou victimes des catastrophes à la réhabilitation et la reconstruction. Ces moyens sont insuffisants pour couvrir la réhabilitation et la reconstruction pour l'ensemble des dégâts causés par les catastrophes.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

L'adoption d'une véritable politique de réduction des risques de catastrophes qui prend en compte les programmes de réhabilitation et de reconstruction.

Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font-elles l'objet d'une évaluation? Oui

Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement? Oui

Est -ce que les Impacts des risques de catastrophes prennent en compte l'évaluation de l' impact environnemental?

Oui

Par les autorités et institutions nationales et infranationales

Non

Par les acteurs internationaux du développement

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Aucun projet ne peut être réalisé sans une étude d'impact environnemental et social au préalable, dans laquelle est intégrée la RRC;

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Au niveau du Gabon, les études d'impacts sont systématiques. Toutefois, les normes utilisées ont été actualisées pour intégrer l'aspect relatif aux changements climatiques.

Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion de risque ont été mis en place dans une perspective de réduction de risque.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il, à l'échelle nationale, des programmes ou politiques de préparation aux catastrophes, de planification d'urgence et d'intervention? Oui

La réduction des risques de catastrophe est intégrée à ces programmes et politiques

Oui

Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour la mobilisation rapide des ressources en cas de catastrophe, et font appel à la société civile et au secteur privé en sus du soutien du secteur public

Oui

Des politiques ou programmes nationaux sont-ils en place pour défendre les écoles et les établissements de santé en cas de catastrophe? Oui

Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux

Oui

Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux

Non

Les risques de catastrophe futurs sont-ils anticipés au travers du développement de scénarios et de la planification de la préparation? Non

Des scénarios de risques potentiels sont développés en prenant en compte les projections de changement climatique

Non

Les plans de préparation sont régulièrement mis à jour en fonction de scénarios de risques futurs Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des structures et des capacités institutionnelles existent mais certaines contraintes limitent leur opérationnalité.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

la culture de la réduction du risque est une contrainte majeur d'où la nécessité de mettre en place les politiques et des mécanismes institutionnels de gestion du risque.

Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elle en place pour faire face à une catastrophe? Oui

Les plans d'intervention tiennent compte des spécificités des deux sexes

Oui

Plans d'urgence/de gestion des risques pour une prestation continue de services de base	Non
--	-----

Centres opérationnels et de communication	Non
--	-----

Groupes de recherches et de secours	Oui
--	-----

Stocks de matériels de secours	Non
---------------------------------------	-----

Abris	Non
--------------	-----

Installations médicales sûres	Oui
--------------------------------------	-----

Prise en compte de la spécificité des personnes âgées et handicapées dans les secours, les refuges et les installations médicales d'urgence	Non
--	-----

Les entreprises sont des partenaires proactifs de la planification et des opérations d'intervention.	Non
---	-----

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le plan national de contingence et quelques plans sectoriels (plan d'urgence contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles au Gabon, plan national de lutte contre la grippe aviaire, ...) ont été élaborés et sont activés en cas de catastrophe.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Une approche intégrée (prévention, prévision, préparation, planification de la réponse, reconstruction, retour d'expérience, exercice de simulation) doit être adoptée au niveau institutionnel.

Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer la réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures?
Non

Fonds nationaux de prévoyance pour les catastrophes	Oui
La réduction des risques futurs est prise en compte dans l'utilisation de fonds catastrophes	Oui
Dispositifs d'assurance et de réassurance	Oui
Obligations-catastrophes et autres mécanismes du marché des capitaux	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Il existe un fonds de concours pour risques, mais qui reste insuffisant pour répondre à des catastrophes d'envergure sur le territoire national.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Le gouvernement devrait engager plus de ressources financières dans les programmes de reconstruction post-catastrophe, encourager la mise en œuvre des activités de la plate-forme nationale pour la PRRC et de la doter de moyens

adéquats pour la réalisations de ses activités.

Indicateur 4

Des procédures sont en place pour l'échange d'informations durant les aléas et catastrophes, et pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe? Oui

Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes	Oui
Méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe	Oui
Prise en compte de la sexospécificité dans les méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe	Non
Identifiez les Ressources humaines et les formé.	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des méthodes d'évaluations existent mais devraient être formalisées. Des efforts doivent être faits dans l'identification et la localisation des risques ainsi que le plaidoyer auprès des décideurs pour renforcer l'intégration de la RRC dans les plans, programmes et politiques de développement.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier,

soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

L'absence d'un cadre juridique et de procédures d'échanges d'informations pour effectuer des analyses post-catastrophes constitue la principale contrainte. Il importe de mettre en place des mécanismes de collecte et d'analyse d'informations réalisées par des ressources humaines qualifiées.

Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction de risque et de développement

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?: Oui

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

les politiques de gestion des risques de catastrophes environnementales sont intégrées dans les plans de développement durables (code de l'environnement révisé, loi sur le développement durable, loi relative aux plans d'exposition au risque, plans d'urgences sectoriels (hydrocarbures), les plans de prévention (épidémies), les études d'impacts liés à l'érosion côtière, à l'inondation des terres, à la salinisation des eaux douces, à la biodiversité et à la santé des populations identifiés dans le cadre des études sur les changements climatiques. Un inventaire des risques pour élaboration du Plan National de Contingence. Les Etudes de certains aléas par la Recherche scientifique n'intègrent pas la vulnérabilité des populations tels que le phénomènes des inondations en zones côtière, les mouvements de terrain, les vents violents, incendie, les épidémies, épizooties, etc. Plusieurs de ces projets attendent des financements pour une analyse globale en vue de l'élaboration d'une cartographie nationale des risques et d'un atlas multi-risques (existence d'un Atlas de sensibilité des côtes du Gabon. Les administrations sectorielles et la Plate-forme nationale pour la PRRC.

b) La prise en compte de la question du genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Des données ventilées par sexe sont-elles disponibles et utilisées dans le cadre des prises de décision concernant les actions de réduction des risques et de relèvement ? : Oui

Les disparités entre les sexes sont-elles prises en compte de façon adéquate et sensée dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et des programmes? : Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

La prise en compte du genre est intégrée dans le Plan national de contingence ainsi que dans les politiques et les programmes d'action pour la RRC (la prise en charge totale de la femme enceinte par le programme de lutte contre le SIDA, l'aide apportée en cas de sinistre ou catastrophe) .

c) Les capacités pour la réduction de risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les agences, institutions et administrations désignées comme responsables au niveau local disposent-elles des moyens requis pour contrôler le respect de la réglementation en matière de réduction des risques?: Oui

Les institutions locales, les comités de village, les collectivités, les bénévoles ou encore les associations pour le bien-être des citoyens sont-ils correctement formés pour intervenir en cas de besoin?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Des programmes de renforcement des capacités sont exécutés dans le cadre de la prévention pour certains risques tels que les épidémies, en cours d'exécution et surtout en attente de financement. La Croix Rouge Gabonaise a procédé à la formation de bénévoles en matière de Premiers secours, de sensibilisation des populations et de constitution des groupes communautaires.

d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction de risque et des activités de reconstruction

Niveau de confiance

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Les programmes prennent-ils en compte les risques qui pèsent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés sur le plan socio-économique?: Oui

Des mesures de protection sociale / mécanismes des précautions appropriés sont-ils correctement mis en œuvre afin de protéger contre les vulnérabilités socioéconomiques et politiques spécifiques?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

la stratégie d'investissement humain (Pacte social de solidarité) a été élaboré et les moyens de financements dégagés dans le cadre du Budget national pour sa mise en œuvre.

le Plan Stratégique Gabon Emergent a pris en compte les aspects relatifs à la reconstruction des zones à risques et au relogement des populations dans des zones viabilisées et sécurisée. Des mécanismes d'intervention sont élaborés et devraient être renforcés pour une meilleure intervention en cas de sinistres ou de catastrophes.

e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile , le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Des moyens et des sources sont-ils identifiés pour la transmission des connaissances ou des expériences locales en matière de réduction des risques de catastrophe?: Oui

Si oui, ceux-ci sont-ils intégrés d'une manière significative dans les plans et les activités de réduction des risques de catastrophe à l'échelle locale, infranationale et nationale?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

les activités réalisées à ce jour sont financées par le budget de l'Etat et l'assistance des organismes onusiens, l'Organisation Internationale de la Protection Civile, l'Union Européenne et autres

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

pour parvenir à une réduction efficace des risques de catastrophe, l'institutionnalisation de mécanismes intégrant la RRC dans les politiques et les programmes de développement et l'augmentation des ressources financières et des capacités humaines demeurent une priorité pour la mise en œuvre des stratégies et plans élaborés.

Perspective Future

Perspective Future Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Défis globaux

Le Gabon qui est exposé non seulement aux catastrophes naturelles mais également anthropiques met en place des mécanismes pour renforcer l'intégration de la RRC dans les politiques, programmes et projets de développement.

la Plate-forme nationale PRRC est un outil indispensable de coordination et de plaidoyer pour les acteurs et les décideurs. Il est urgent de soutenir ce cadre institutionnel par un appui soutenue et un réel financement des activités organisées pour parvenir à une résilience contre les risques de catastrophes.

Déclarations sur les perspectives futures

Permettre à toutes les parties prenantes concernées d'intégrer la Plate-forme nationale PRRC.

Rechercher les appuis techniques nécessaires et les financements auprès des partenaires publics et privés.

Perspective Future Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux

la perspective principale est de renforcer les capacités opérationnelles de la Plate-forme PRRC pour parvenir à une résilience contre les risques de catastrophes naturelles ou anthropiques .

Déclarations sur les perspectives futures

la Plate-forme PRRC devrait faire la promotion de la RRC pour accroître la résilience face aux catastrophes sur le plan local, national, régional et international.

Perspective Future Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux

la Plate-forme devrait encourager et encadrer l'élaboration de plans de contingence, d'urgences, de plan d'action et d'exercice de simulation.

Déclarations sur les perspectives futures

Renforcer l'incorporation systématique des approches de réduction des risques dans les programmes d'aide d'urgence, de réponse et de reconstruction comme prévu par le Plan national de contingence

Intervenants

Les organisations et les services ayant participé au processus de révision du cadre d'action de Hyogo

Organisation	Type d'organisation	Point focal
Plate-forme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophe)	Gouvernements	TOGO Hortense épouse MOUSSOUNDA, Coordonateur National
Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles	Gouvernements	M. BOUKINDA Ange Simplicite/M. NKOUMANKALI Bruno/ M. Landry Bernard PANZOU
Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale	Gouvernements	Docteur KHOUILLA Jean Damascène/Mme Yolande BILOUKA
Ministère des Transports	Gouvernements	M.MOUSSOUNDA NZIGOU
Ministère de l'Education Nationale	Gouvernements	M. NKIMBIRIMA NTARI Félicien
Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures	Gouvernements	M. OGANDAGA AGONDJO Léonce Michel
Ministère de la Défense Nationale	Gouvernements	Colonel ALLOGO NDONG Alain Nathan/ Médecin Commandant SIPAMIO BERRE Martin
Ministère l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Gouvernements	Docteur RABENKOGO Nicaise
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire	Gouvernements	M. GODA TSOUBOU Rubain
Croix Rouge Gabonaise	Organisations Non-Gouvernementales	M. Omer Léonce MBOMA
Société Gabonaise d'Entreposage	Secteur privé	M. NTOGOLO

des Produits Pétroliers

Christophe

Ministère de la Communication	Gouvernements	M. YENOT Michel Flavien
Ministère des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	Gouvernements	Mme NGUEMA EDZANG Marie Thérèse / M. KOMBILA Athanase
Ministère du Budget et des Comptes Publics	Gouvernements	Mme KINGA VANDJI Joska
Ministère de l'Intérieur	Gouvernements	Mme TOGO Hortense épouse MOUSSOUNDA / Colonel LENDOYE ENGANDZAS Maurice / Colonel MEMIAGHE AKOUGHE Alain / OBIANG Maurice / LEBOUNDJI Jacques